Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 3 1 14/25 2023

ID : 074-247400112-20230328-D_2023_45-DE

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 MARS 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Nathan JACQUET

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathaly HENRY procuration

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy-le-Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER procuration

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum: nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage: 3 9 MARS 2023

OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET EAU POTABLE

ID: 074-247400112-20230328-D_2023_45-DE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 **BUDGET EAU POTABLE**

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2023 du budget eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dont les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section	Sens	Chapitre	BP 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 150 000,00 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	500 760,00 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	280 000,00 €
		023 - VIREMENT A LA SECT. D'INVESTIS	372 080,00 €
		042 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	780 000,00 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 710,00 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	86 000,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 000,00 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	10 000,00 €
		TOTAL	3 246 550,00 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	17 000,00 €
		042 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	152 000,00 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	3 061 500,00 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 000,00 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,00 €
		TOTAL	3 246 550,00 €
Investissement	Dépense	040 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	152 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	22 000,00 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	257 000,00 €
		20 - Immobilisations incorporelles	222 177,50 €
		21 - Immobilisations corporelles	1 408 352,50
		23 - Immobilisations en cours	2 497 531,57 €
		TOTAL	4 559 061,57
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédent)	2 175 279,84 €
		021 - Virement de la section de fonctionnement	372 080,00 €
		040 - Opé. D'ordre de transfert entre sections	780 000,00 €
		041 - Opérations patrimoniales	22 000,00 €
		1068 - Excédent de fonct. Capitalisé	677 556,73 €
		13 - Subventions d'Investissement	532 145,00 €
		TOTAL	4 559 061,57

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

3 0 MARS 202

ID: 074-247400112-20230328-D_2023_45-DE

S'LOW

2023-45 FINANCES/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur ledit budget.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- → VOTE le budget qui lui est soumis
- → AUTORISE Monsieur le Président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Xavier BR

La Secrétaire de Séance

Chrystel BUFFARD

Acte certifié exécutoire le :

3 0 MARS 2023